

# La Sentinelle

Journal économique et littéraire paraissant à la Chaux-de-Fonds le mercredi et le samedi

Le numéro 5 centimes

avec un résumé des nouvelles politiques étrangères

Organe du Parti ouvrier Neuchâtelois

Le Numéro 5 centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 6, rue de la Balance, 6	Du 1 <sup>er</sup> juin 1892										GARE DE CHAUX-DE-FONDS										Du 1 <sup>er</sup> juin 1892										ABONNEMENTS	
	Arrivées de				S.				S.				S.				S.				Départs pour				Un année . . . Fr. 6 —							
Locele	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 —	3 37	5 41	7 35	11 —	Locele	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 —	3 37	5 44	7 40	9 40	Six mois . . . " 3 —										
Morteau	—	7 48	—	10 52	—	2 —	—	5 41	7 35	11 —	Morteau	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—	ANNONCES 10 cts. la ligne ou son espace Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes 60 cent pour trois fois. Réclames : 30 c. la ligne										
Besançon	—	7 48	—	10 52	—	2 —	—	5 41	—	11 —	Besançon	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	—	—											
Brenets au Locele	—	7 53	10 —	11 35	1 33	3 08	5 12	*5 58	6 55	11 18	Brenets du Locele	—	8 26	10 16	12 58	2 28	4 12	*5 20	6 16	8 05	10 40											
Les Ponts	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	—	Les Ponts	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	9 42	—											
Neuchâtel	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	*7 34	9 30	—	—	Neuchâtel	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	*3 41	5 50	7 42	10 40											
Genève	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	—	Genève	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	—	5 50	7 42	—											
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	10*52	—	Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	—											
Berne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	—	—	Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	—											
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 35	—	—	Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	—											

## Memento

La 17 lignes. — Assemblée générale, samedi 1<sup>er</sup> octobre à 8 h. 1/4 du soir, au local.

Société de secours mutuels des ouvriers faiseurs de cadrans d'émail. Assemblée générale, samedi 1<sup>er</sup>, à 8 h. 1/4 précises du soir, au local. — Ordre du jour: Renouvellement du comité.

Pharmacie d'office: M. Parel, rue Léopold Robert 58 a  
Toutes les autres pharmacies seront ouvertes jusqu'à midi.

## Patrie et Socialisme

Depuis des siècles, le lieu où l'on est né, le pays, petit ou grand, où l'homme a vu le jour, a été considéré par lui, quelque soit du reste sa position sociale, comme une terre chérie et bien au-dessus de celles qui ne représentent pas pour lui le lieu d'origine. Cette idée, ce sentiment ont fait éclore dans tous les temps et dans tous les mondes, des actes sublimes que les écrivains et les poètes ont chantés et dont les monuments élevés par reconnaissance rappellent aux jeunes ce que pouvait faire accomplir, l'amour de la patrie.

Notre époque qui a déjà vu tant de phénomènes se produire, tant d'inventions naître, serait-elle appelée à voir disparaître ou tout au moins s'amoin-drir ce culte, qui jusqu'ici, était resté vivace chez tous les peuples ?

D'après les événements qui viennent de s'accom-plir, à peu de distance d'intervalle, celui qui vou-drait se créer une opinion à ce sujet, serait, croyons-nous, fort embarrassé.

En effet, n'avons-nous pas vu dernièrement, dans le nord de la France, les mineurs se révolter contre leurs frères belges, parce que ceux-ci venaient leur enlever leur travail.

D'autre part, ces derniers jours, au congrès so-cialiste de Marseille, Liebknecht, le grand socialiste allemand a dit: « Pour nous, socialistes, il n'y a pas une question de nationalité. Nous ne connais-sions que deux nations: la nation des capitalistes, de la bourgeoisie, de la classe possédante d'un côté, et de l'autre, la nation des prolétaires, de la masse des déshérités, de la classe travailleuse et, de cette seconde nation nous sommes tous, nous sommes une nation. »

Comment concilier ces paroles avec l'attitude des mineurs que nous citons plus haut ?

Les facilités de transport, de correspondance, amenés par les découvertes modernes, doivent né-cessairement et dans un temps plus ou moins long, avoir pour conséquence la fraternité entre tous les peuples.

Mais un formidable obstacle s'oppose, quant à présent, à la réalisation de ce bienfait universel; cet obstacle se nomme: *le militarisme*.

Et, comme le dit Liebknecht, le militarisme est entretenu par le capital par la crainte du socia-lisme; c'est contre celui-ci qu'il est dirigé par ceux qui ne voient pas, ou ne veulent pas voir la ques-tion sociale.

Ils ne pensent pas que plus la misère des peu-ples s'accroîtra, plus les rapprochements se feront et plus l'idée de patrie perdra de terrain. C'est

cette misère même qui tuera le militarisme. Alors les barrières qui séparent les peuples deviendront trop étroites, les digues qui, sous le nom de tarifs douaniers, arrêtent les courants démocratiques et sociaux seront emportées; les questions de peuple et de pays devant appartenir à tel ou tel autre, n'auront plus leur raison d'être. La *fraternité* com-prise par tous et pratiquée de même, servira de base au nouvel état de choses, et, sur les débris des vieilles monarchies et des pays morcelés d'autrefois, les peuples réconciliés proclameront pour le bonheur de tous: la République démocra-tique et sociale européenne!

## Cent ans après

Puisque la fête commémorative du 22 septembre 1892 nous oblige à comparer les deux époques: 1792 et 1892, comparons aussi leurs assemblées. Voici ce que Michelet dit de la Convention:

« Il n'y a pas eu un traître dans toute la Con-vention. La République n'y eut pas un ennemi.

« Il n'y eut jamais une assemblée *plus désintéressée*, plus sincère. La peur, la haine, eurent action sur beau-coup de ses membres, *l'intérêt sur chacun*. Sauf deux ou trois voleurs, connus, punis, tous sont morts *purs et pauvres*. »

Le Michelet de l'avenir pourra dire juste le con-traire, de nos assemblées de 1892; ceci par exemple:

« Il n'y a eu que des traîtres à la vraie République dans les assemblées sans nom et sans mandat qui sié-gaient en 1892.

« A aucune époque de l'histoire, il n'y eut une re-présentation du peuple plus sordide, plus avide, plus soucieuse de ses intérêts personnels, plus dédaigneuse des intérêts du peuple, plus fausse et plus menteuse. Les honneurs et les croix eurent action sur beaucoup de ses membres, *l'intérêt sur tous*. Sauf quinze ou vingt honnêtes mandataires, connus, laissés à l'écart, calom-niés, vilipendés, tous sont morts rastaquouères et riches. »

Et pour appuyer son opinion, le Michelet de l'avenir ne manquera pas de documents. Il racontera par le menu l'histoire des « Conventions scélérates, le Trafic des décorations, Panama, l'histoire du Renouvellement du Privilège de la Banque de France, etc. »

Il nous montrera les scandales de l'Opportunisme, nous détaillera la situation personnelle des Magnin, des Rouvier, des Constans, etc., etc., à leur entrée dans la vie publique, et leurs richesses en 1892. Par contre rien ne lui sera plus facile que de montrer l'appauvri-ssment du peuple, s'aggravant, parallèlement...

Une autre comparaison intéressante à faire, est celle des journaux des deux époques.

En 1792, le journal le plus important était celui de Loustalot et de Prudhomme: *Les Révolutions de Paris*. Il tirait à 200,000 exemplaires.

En 1892, le journal le plus important est le *Petit Journal*. Il tire à un million.

Chaque numéro des *Révolutions de Paris* donnait au peuple l'amour de la liberté, la haine des privilèges,

l'ardent désir d'une Egalité fraternelle et d'une solida-rité nécessaire.

Chaque numéro du *Petit Journal* verse au peuple le désintéressement de la chose publique, le sommeil et la mort.

En 1792, le journaliste s'appelle Camille Desmoulin. En 1892, il n'a pas de nom; c'est un numéro, noté sur les registres des fonds secrets et des affaires véreuses. C'est un décoré du ministère de l'intérieur dont il dé-pend comme la clef de la serrure. C'est un domestique, un valet de député, un employé électoral.

A moins que ce ne soit simplement un employé de Wilson.

D'ailleurs, si le peuple avait en 1792 la presse qu'il méritait, il a, en 1892, les journaux qu'il mérite. Car, c'est lui en somme qui fait le succès des feuilles vé-nales. C'est lui qui les achète *pour le feuilleton et les chiens crevés*.

En général, les journalistes indépendants, sincères, consciencieux, clairvoyants, ayant quelque foi au cœur et quelque logique au cerveau, sont — à la première vérité dure à entendre qu'ils proclament — conspués, injuriés et signalés par les inconscients ou des vendus à l'indignation des masses aveuglées.

Chaque année le peuple en ruine et en perd ainsi un ou deux. Pour lui plaire, il faudrait sans doute être à ses pieds, servil et bas, et donner tête baissée dans toutes les hontes de la presse vénale. *Philippe*.

## Nouvelles étrangères

**France.** — Plusieurs députés protectionnistes ont l'intention de soulever un incident sur les conventions commerciales avec l'Espagne et la Suisse, à l'occasion de la publication du Livre Jaune.

Un député, notamment, interpellera pour demander la raison pour laquelle les négociations avec le gou-vernement suisse ayant été terminées avant la sépara-tion du Parlement, le gouvernement a attendu le mo-ment des vacances pour en saisir le Parlement.

— *La grève de Carmaux.* — M. Viette, ministre des travaux publics, a écrit hier au baron Reille, prési-dent de la société minière de Carmaux, pour lui faire connaître les propositions des grévistes relatives aux conditions de la reprise du travail.

M. le baron Reille a répondu qu'il convoquerait le conseil d'administration pour vendredi, afin de lui sou-mettre les propositions des ouvriers.

D'autre part, M. Viette a reçu après-midi MM. May-ran, Dupuy-Dutemps et Chassaing, députés, qui lui ont déclaré que la grève cesserait si la compagnie consentait à la réintégration de tous les ouvriers, y compris Calvignac.

Les députés ont ajouté que le gouvernement agirait sagement en retirant les troupes de Carmaux.

Sur ce point, M. Viette a déclaré que le conseil des ministres avait pris la résolution de maintenir le sé-jour des troupes à Carmaux jusqu'à la cessation de la grève.

En ce qui concerne les revendications des ouvriers, M. Viette a annoncé qu'il les avait transmises à M. le baron Reille.

**Angleterre.** — *Mort du duc de Sutherland.* — Le duc de Sutherland, qui vient de mourir à l'âge de soixante-quatre ans était un des plus riches proprié-taires du Royaume-Uni. Il possédait, outre ses châ-teaux en Angleterre et les domaines qui y étaient annexés, la totalité du comté écossais dont il portait

Ouvriers! Soutenez le journal qui défend vos intérêts

le nom. Il ne joua jamais un grand rôle dans la politique, ni même dans la société. Il eut, à un moment donné, un certain renom d'excentricité. C'est ainsi qu'on le rencontrait souvent monté sur la locomotive des trains express ou sur les pompes à incendie courant de toute la vitesse de leurs chevaux. Il fut aussi le compagnon des plaisirs du prince de Galles à une époque où Son Altesse Royale n'avait pas encore la gravité qui convient à un grand-père. Le duc de Sutherland était un admirateur fanatique de Garibaldi, qu'il reçut à Londres, dans son hôtel, jusqu'au jour où, à l'instigation de lord Palmerston, le médecin du duc persuada au fameux condottiere qu'il avait la fièvre et lui conseilla de retourner à Caprera. Malgré ses excentricités, le défunt avait de bonnes qualités.

Il était plein d'égards et de bonté pour ses tenanciers. Lorsque, dans une excursion dont il faisait partie, une des chaudières du *Great Eastern* vint à éclater, le duc de Sutherland, au péril de sa vie, se précipita dans la chambre des mécaniciens pour porter secours à ces malheureux brûlés par la vapeur.

Le duc habitait à Londres Stafford House, un hôtel construit sur le modèle du palais Barberini à Rome. Sa galerie de tableaux est une des plus magnifiques de l'Angleterre. On y admire des toiles de Raphaël, de Murillo, du Tintoret et le chef-d'œuvre de Paul Delaroche, l'*Exécution de Stafford*.

**Russie.** — *Un vétérans russe.* — Un anévrisme du cœur a mis fin aux jours de Nicolai Kotschekow, le plus vieux de tous les invalides russes. Nicolai avait atteint l'âge de cent sept ans.

Il s'était engagé en 1811 et a pris part aux combats livrés à la Grande-Armée. Après un service de quarante ans, il prit sa retraite en 1851. Mais voilà que la guerre de Crimée éclate: le vieux soldat se rengage, et on le voit combattre sous les murs de Sébastopol. Il reste au régiment et, en 1870 il obtient après de longues sollicitations, la permission de prendre part à l'expédition de l'Asie centrale. En 1874 il se trouve dans les rangs de cette troupe hardie qui, conduite par le général Kauffmann, traverse le grand désert de Samarkand. En 1876, Nicolai part pour la Serbie comme volontaire, puis il rentre sous les drapeaux russes.

— *Bandits russes.* — On annonce de Saint-Petersbourg qu'une bande de quinze hommes armés a attaqué un train près de Rostow-sur-le-Don.

Les employés de la station ont été mis dans l'impuissance d'agir. Trois hommes ont été blessés; l'un d'eux est mort des suites de ses blessures.

**Allemagne.** — *L'Eglise et la crémation.* — La *Germania* publie un décret du Saint-Office, approuvé et sanctionné par le pape, et dans lequel il est répondu négativement à la question de savoir s'il est permis aux catholiques de se faire recevoir membres d'une société pour la crémation des morts ou de prendre des dispositions au sujet de la crémation de son propre corps ou de celui d'autres personnes. « Il en résulte, dit la *Germania*, que la question de la crémation des morts n'est pas, pour les catholiques, une question ouverte, et qu'aucun catholique ne peut s'associer au mouvement qui demande l'incinération des cadavres. »

### Confédération suisse

**Injustices fédérales concernant les indemnités accordées aux soldats victimes d'accidents.** — Il semble que la Confédération ne soit pas soumise elle-même aux lois qu'elle édicte et qu'elle cherche plutôt à se soustraire aux obligations qu'elle a moralement et matériellement vis à vis des soldats, surtout lorsqu'il s'agit de simples ouvriers incapables à réclamer et de se faire rendre justice, les indemnités sont refusées sous le premier prétexte venu.

Nous devons attirer l'attention sur un fait précis et l'opinion publique jugera de la désinvolture de la bureaucratie fédérale.

Le 27 septembre 1890, à 5 heures du soir (pendant le rassemblement de troupes à Billons, canton de Fribourg), le soldat Raoul Jacot, du bataillon 20, 1<sup>re</sup> compagnie, reçut un coup sur l'œil gauche; pendant le manœuvres d'armes, le soldat placé devant lui lâcha la crosse de son fusil et le canon vint frapper l'œil de tout son poids. Jacot se fit examiner par le Dr Tschudi, de Zurich, médecin adjoint du bataillon, remplaçant le Dr Stauffer de Travers, alors malade; ce médecin, qui sait quelque peu de français, envoya le blessé qui se plaignait de vives douleurs à l'infirmerie en lui disant que ce ne serait rien. Le lendemain Jacot fut à la visite renvoyé de l'infirmerie entre 4 et 5 heures du matin, le médecin lui déclarant qu'il n'avait pas grand chose, que ce ne serait rien. Jacot termine le rassemblement de troupes en faisant l'exercice et se fiant au dire du médecin que ce ne serait rien. Quand il quitta le service l'œil était encore rouge, la vue ne revenait toujours pas, l'œil percevait une pluie d'étoiles et d'étincelles que Jacot prenait pour un commencement de guérison.

Enfin, las d'attente, Jacot qui ne distinguait plus du tout le jour de la nuit, alla consulter le Dr Borel, médecin-oculiste qui déclara son œil irrémédiablement perdu. La rétine avait été déchirée par le coup et une inflammation intérieure avait détruit toute perception lumineuse; les étincelles qu'il voyait et prenait pour un

retour à la vue n'étaient que les signes d'une inflammation grave. L'intérieur de l'œil avait encore des traces d'hémorragie.

Sur le conseil du Dr Borel, Jacot alla trouver le colonel Courvoisier à Chaux-de-Fonds, qui s'occupa de son ancien soldat avec beaucoup de dévouement, eut des conférences avec le médecin, écrivit au département militaire cantonal. M. Petitpierre-Steiger répondit qu'il s'occuperait activement de l'affaire.

Le médecin en chef de l'armée, Dr colonel Ziegler, dans son enquête semble n'avoir d'autre but que d'enterrer l'affaire et d'escamoter toute obligation d'indemnité. Le Dr Tschudi ne se rappelle de rien du tout, n'a rien vu; les registres d'infirmerie ne portaient pas le nom de Jacot, donc on ne lui devait rien et toute l'histoire était inventée. Mais il faut savoir que tout soldat entré le soir et renvoyé à la visite du matin à la diane, n'est pas inscrit sur les registres de l'infirmerie.

Pendant ce temps, Jacot réunissait des témoignages écrits de ses camarades, témoins de l'accident et même de son chef de compagnie, le capitaine Jacot du Locle, qui s'occupe activement de l'affaire et avec beaucoup de dévouement. Tous ces dossiers sont à Berne, et on attend sans doute que tous les délais soient passés pour invoquer la prescription!!!

Toutes les démarches du colonel Courvoisier, auquel nous devons des remerciements publics, les rapports détaillés du Dr Borel, n'ont pas réussi à faire sortir le médecin-chef de son indifférence. Pendant ce temps, l'ouvrier Jacot a dû changer de partie qu'il ne pouvait faire de son seul œil, a beaucoup de peine à gagner sa vie, et voilà plus de deux ans que ça dure et Berne ne répond au colonel pas plus qu'à l'ouvrier.

Cette désinvolture vis à vis d'un ouvrier qui perd son gagne-pain ne saurait être assez stigmatisée et nous croyons que cette affaire, qui en fera découvrir d'autres, trouvera un retentissement légitime dans la presse suisse, qui ne voudra pas que la méthode prussienne s'implante davantage chez nous.

Nous pourrions aussi citer le cas de médecins auxquels on défend de prescrire des médicaments aux soldats, sous peine de les payer eux-mêmes; des soldats auxquels on a donné des ordonnances qu'ils ont dû payer de leur bourse chez le pharmacien. — Témoin, le fait s'est passé à la caserne de Colombier.

Nous citerons encore le fait du soldat auquel on adressa une indemnité de 100 fr., une fois pour toutes, alors qu'il avait perdu la santé pendant le service.

### Nouvelles des cantons

**Zurich.** — M<sup>lle</sup> Farner, docteur en médecine, le seul médecin féminin de Zurich, est, depuis plus d'un mois en prison préventive sous l'inculpation de captation de testament.

M<sup>lle</sup> Farner jouit d'une grande popularité, surtout parmi les ouvriers, et il n'est pas de jour que le *Tagblatt de la ville de Zurich* ne publie à son adresse quelques lignes ou quelques vers de sympathie. Le journal la *Limmat* proteste contre ces tentatives de pression sur la justice.

**Thurgovie.** — Un citoyen de Steckborn, Labhardt, ayant trouvé la mort dans la construction d'un château de Königsberg (Prusse), le père a réclamé inutilement aux patrons l'indemnité stipulée par contrat. Ceux-ci ne veulent s'exécuter que si le père fournit la preuve qu'il était soutenu par son fils. Le père Labhart porte le cas devant son gouvernement afin que celui-ci fasse auprès de qui de droit, consul ou représentation allemande, les démarches pour que cette indemnité soit payée.

**Tessin.** — On doit plutôt considérer les mesures du gouvernement tessinois à l'égard des trente-cinq familles italiennes comme une menace pour forcer ces familles à régulariser leur position.

**Berne.** — *Saint-Imier.* — Un examen minutieux de l'état de la Caisse d'épargne et d'escompte de Saint-Imier a permis de constater un actif de 794,250 fr. et d'un passif de 884,557 fr.

Il resterait donc un solde passif de 90,307 francs qu'on espère réduire à 10,000 francs si rien de fâcheux ne survient dans la liquidation.

**Genève.** — Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire au 10 octobre.

L'ordre du jour est très chargé. On y trouve entre autres: un achat de terrain pour le nouvel asile des aliénés, la nouvelle loi scolaire, le projet Favon sur les syndicats obligatoires, la concession du Rhône à la ville de Genève, une loi imposant les bicyclettes, une loi sur les peines conditionnelles.

### Chronique horlogère.

**Congrès.** — Dimanche dernier, en même temps que la Fédération des monteurs de boîtes tenait son congrès à Besançon, celle remonteurs, repasseurs, etc., avait le sien à Neuveville. Des dépêches sympathiques et fraternelles ont été échangées entre les deux fédérations.

**Congrès des monteurs de boîtes à Besançon.** — Le congrès de la fédération internationale des monteurs de boîtes s'est tenu samedi après midi au palais Granvelle, sous la présidence de M. Bouvier, président du syndicat bisontin (section or).

Un certain nombre de questions touchant aux intérêts corporatifs y ont été discutées et résolues: citons notamment la question des indemnités pendant les grèves.

Il a été décidé qu'un maximum d'indemnité serait établi et que le dimanche ne serait plus considéré comme jour pendant lequel une indemnité serait attribuée.

Diverses questions relatives à l'apprentissage, à la division du travail, etc., ont également été traitées.

Le congrès a décidé ensuite que sa réunion de 1893 aurait lieu à Granges; la fête centrale sera célébrée l'année prochaine à Bienne.

*En voyage.* — Mercredi matin, le nommé D., originaire des Bois, qui s'était mis depuis peu à fabriquer de l'horlogerie à Tramelan, se disposait à partir par le tram avec une malle bien garnie et sans avoir satisfait ses créanciers. Ceux-ci, prévenus, avertirent le gendarme qui vint l'arrêter. On trouva des montres, des ébauches et des fournitures dans ses bagages, puis on le laissa partir avec ses objets personnels seulement, tout en lui souhaitant bon voyage.

*La crise horlogère dans le canton de Vaud.* — L'industrie horlogère, jadis si prospère à Yverdon, et qui faisait vivre des centaines de personnes, subit depuis quelques temps une rude crise, contre-coup de celle qui sévit dans les montagnes neuchâteloises. Mais c'est surtout depuis quatre à cinq semaines qu'elle a revêtu une vive intensité, dit le *Peuple*. Quantité d'ouvriers manquent absolument de travail et leurs familles sont dans le besoin; nombre d'entre eux s'expatrient en France.

### Chronique neuchâteloise

**Neuchâtel.** — Aux enchères de vendange qui ont eu lieu hier à Saint-Blaise, le prix moyen est pour la vendange rouge de 82 fr. 40 la gerle, et pour le blanc de 60 fr. 80 la gerle, des vignes de Saint-Blaise et Hauteville, vendange prise dans la vigne.

Sur cinq mises de vendange rouge, les prix ont varié de 65 fr. à 88 fr. 50 la gerle, et sur sept mises de vendange blanche, de 60 à 63 fr. 50 la gerle.

Un lot de douze ouvriers, vendange blanche des vignes d'Epagnier, a été adjugé 50 fr. la gerle.

*Exposition cantonale d'agriculture.* — Parmi les prix décernés pour les instruments et machines agricoles, nous remarquons que les trois premiers prix ont été décernés à MM. Garraux, à Neuchâtel, F. Martenet, à Serrières, et Fritz Soguel, à Cernier.

N'oublions pas de dire que la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture a décerné à la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble une médaille d'argent pour bonne organisation de l'Exposition d'horticulture.

*Lignières.* — Notre village vient d'être le théâtre d'un nouvel incendie qui a consumé une grande maison rurale (non pas deux) et toutes ses dépendances. Le feu a éclaté dans la nuit de lundi à mardi, tôt après minuit, dans les combles de la maison; il a été si rapide que les locataires qui habitaient le premier étage ont dû se sauver par les fenêtres, laissant la plus grande partie de leurs effets dans les flammes. L'un d'eux, en sautant, s'est dangereusement blessé et a dû être transporté à l'hospice Montagu, à Neuveville. Le mobilier a été sauvé; le rural a beaucoup souffert. Le foin et la paille ont été entièrement consumés, ainsi que deux chars, dont l'un chargé de graine battue pendant la journée. Seul le rez-de-chaussée a pu être préservé, mais il est abîmé par l'eau. Ici encore il y a eu malveillance, personne ne le conteste, mais ce que personne ne connaît, c'est l'auteur de l'incendie. Il est probable qu'il ne sera jamais découvert, malgré les recherches les plus actives de la police. Ceci est inquiétant à plus d'un point de vue, et vous comprenez très bien que, semblables au lièvre de la fable, nous ne pourrions plus dormir que d'un œil, ce qui n'est guère amusant.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur de la *Sentinelle*  
Monsieur,

En reproduisant les paroles que j'ai prononcées le jour du Jeûne, au sujet de la Fête ouvrière, et cela, à propos de la manière en laquelle le dimanche est célébré par notre population, votre correspondant de Neuchâtel aurait dû me citer exactement.

Je n'ai point dit que « la moitié de ces ouvriers étaient des entretenus », mais que toute cette bière (et nos chiffres diffèrent sensiblement) avait été consommée par des gens qui se plaignent d'autre part du manque de travail, de la crise, et de la dureté des temps. Telles furent littéralement mes paroles.

Quant à mon « voyage à Jérusalem », l'ayant déjà raconté dans trois conférences publiques il eût été fastidieux d'y revenir; à cet égard, que Monsieur D. se rassure; je ne pense pas que ce voyage ait pour résultat de pressurer davantage « les ilotes de Serrières », mais de leur fournir plus de travail encore et d'augmenter le nombre de ceux qui pourront honorablement gagner leur pain cet hiver; et pour ce qui concerne ces « ilotes » eux-mêmes, je n'ai point à prendre leur défense, d'autant qu'aucun d'entre eux ne se plaint de la

manière bienveillante, philanthropique et charitable en laquelle, de l'aveu de tous, ils sont traités par la maison Russ-Suchard.

Enfin, je vous assure, Monsieur, que je ne sème « ni discorde, ni indignation » du haut de la chaire, toute mon ambition étant, non point de passer pour un « pasteur éminent », mais de me rendre véritablement utile à mes concitoyens en sympathisant de tout mon cœur avec eux, et en leur disant franchement la vérité.

Fils d'ouvrier, je n'ai pour les ouvriers que du respect, et je les aime; et je suis heureux de saisir cette occasion pour leur dire qu'ils trouveront toujours en moi, dans l'avenir comme dans le passé, un défenseur, un ami, et toutes les fois qu'il s'agira de leur être utile, un dévoué serviteur.

Morale: Monsieur D. et les « citoyens indignés » sont cordialement invités, s'ils veulent juger de mes sermons, à venir les entendre eux-mêmes, et à ne plus s'en remettre à des tiers.

En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ces lignes, je demeure votre très respectueux et dévoué S. ROBERT, pasteur.

Neuchâtel, 29 septembre 1892.

### Chronique locale

**Ils vont bien.** — « On comprendrait encore que « la Sentinelle » publie de telles insanités; mais l'*Impartial*! c'est à n'y rien comprendre, et son rédacteur a « perdu une belle occasion de montrer que son journal « n'était pas un dépotoir. » Voilà ce qui se disait à une table de brasserie, jeudi soir, dans un groupe d'hommes d'âge mûr, dont l'un venait de lire à haute voix, un article de l'*Impartial*.

De quoi s'agissait-il? On aura peine à le croire: d'une correspondance revêtant au premier chef un caractère odieux. On y lisait en toutes lettres, que les jeunes commissionnaires de la Chaux-de-Fonds, vont pour vingt centimes.

Et n'allez pas croire que le digne correspondant du journal comme il faut s'indigne du mal qu'il signale; nullement. Cherchant à faire de l'esprit sur un aussi triste sujet, il s'écrie sottement: « On parle de l'« avilissement des prix dans le domaine de l'horlogerie. Ce « lui-ci n'est, hélas! que peu de chose en comparaison « d'un autre avilissement qui semble aller en progres- « sant parmi nous. » Puis, répétant une conversation entendue par « un monsieur », il dit tout crûment le propos d'une jeune commissionnaire de quinze ans, en désignant une autre: « Vois-tu, celle-là? Elle va pour vingt centimes. »

Honteux « monsieur » qui trouve moyen de plaisanter en une aussi triste matière, et qui se plaint non pas du vice, mais du prix trop bas auquel il se pratique, ce qui le met à la disposition de tous les corrompus, même de ceux qui ne sont pas des « messieurs ».

Voilà, certes, une très jolie façon de contribuer au bon renom de la localité. Que va-t-on penser de nous dans les autres parties du canton et de la Suisse, où on lira cette infamie doublée d'une bêtise?

Non, notre population travailleuse n'en est pas à ce degré d'avilissement et de corruption. Mais songez-y bien, digne correspondant de l'*Impartial*, s'il en était comme vous le dites sans vergogne et sans regrets, toute la faute en retomberait sur une organisation sociale qui imposerait, à de malheureux enfants, l'obligation de se vendre pour compléter un salaire insuffisant. Il y aurait là tout un thème, qui mériterait mieux qu'une plaisanterie bête et cynique.

Nous ne nous indignons pas de l'exclamation de celui qui s'étonnait, avec ses amis, qu'une telle ordure ne fut pas dans la *Sentinelle*; il y a belle lune que nous connaissons les sentiments de haute bienveillance qu'on nous voue dans certains milieux; aussi les laisserons-nous se débrouiller entre eux, persuadés que nous sommes que l'opinion publique, la bonne, se chargera de flageller le joli correspondant de l'*Impartial*.

Ils vont bien, les défenseurs de la morale!

Voici la correspondance dont il est question plus haut:

*Constatacion.* — Nous recevons les lignes suivantes: « Monsieur le rédacteur,

On parle de l'« avilissement des prix dans le domaine de l'horlogerie. Celui-ci n'est, hélas! que peu de chose en comparaison d'un autre avilissement qui semble aller en progressant parmi nous. Je ne sais comment m'y prendre pour vous en donner une preuve que je tiens d'une source tout à fait sûre. C'est une conversation entendue l'autre jour: Deux jeunes filles d'une quinzaine d'années, commissionnaires, causent à la porte d'une maison; au même instant passe dans la rue une autre jeune commissionnaire, et un monsieur qui sort de la maison où se trouvaient les deux jeunes filles entend l'une dire à l'autre: « Vois-tu celle-là? Eh bien! elle va pour vingt centimes. » — Où allait-elle et pour quoi faire? L'air et le ton l'indiquaient trop clairement. — Pour 20 centimes! n'est-ce pas écœurant! Quel avilissement cela représente! — Avis au Comité de moralité. »

*Concert de l'Harmonie nautique de Besançon.* — Nous engageons fortement les amateurs de belle et bonne

musique, d'aller dimanche à Bel-Air et au Temple français pour entendre « l'Harmonie » de la Société nautique bisontine.

La réputation de cette musique n'est plus à faire. Composée des meilleurs musiciens de Besançon, elle a commencé comme fanfare et, après avoir remporté les premières récompenses dans les concours, elle s'est transformée en harmonie et, dans cette nouvelle composition, quelques années après, elle arrivait au premier rang. Si les artistes qui la composent sont de toute première force, le chef qui les dirige, M. Domergue, a autant de talent que de modestie, ce qui n'est pas peu dire. Nous espérons que les concerts attireront autant de monde qu'à *Granvelle*, quand la musique des canots, comme les Bisontins la nomment, se fait entendre, trop rarement, il est vrai, pour l'agrément du public.

Nous souhaitons la bienvenue à nos amis et avons la certitude qu'ils emporteront un bon souvenir de notre hospitalité montagnarde, qui, sans être *écossaise*, n'en est pas pour cela à vendre.

*(Communiqué).* — Le comité du fonds des vitraux du Temple national, a reçu avec une vive gratitude de M. Jules Ducommun-Robert, la somme de 1000 francs.

Puisse ce généreux donateur trouver encore quelques imitateurs afin d'avoir bientôt la somme nécessaire pour que cette entreprise soit, comme celle des orgues, couronnée d'un plein succès.

*Théâtre.* — L'année théâtrale 1892-93 s'ouvrira le jeudi 6 octobre. La circulaire suivante a été adressée aujourd'hui aux habitués du théâtre:

« Mesdames et Messieurs,

Appelé de nouveau à la direction du théâtre de la Chaux-de-Fonds pour la saison 1892-93, je me suis assuré les concours d'artistes de nos grandes villes, qui interpréteront, outre le répertoire déjà connu, toutes les opérettes nouvelles pour lesquelles j'ai traité avec les éditeurs.

Je regrette et vous regretterez comme moi, Mesdames et Messieurs, de ne pas voir l'opéra figurer au programme; les frais que nécessite ce genre ne m'ont pas permis de vous le donner au début. Mais si les recettes répondent aux efforts que j'ai faits pour vous satisfaire, secondé par le dévouement et l'activité du Comité de la subvention, j'espère pouvoir terminer la saison par l'opéra, si goûté du public.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

C. Laclaindière.

### Questions sociales.

**Riche et pauvre.** — Le *Bündner Volksmann* dit avec raison:

« Combien n'y en a-t-il pas qui se comptent avec les riches, afin de prendre position contre les pauvres; Le directeur de la moindre tuilerie se place, à la brasserie, à la table des premiers. Les prétentions de fabricant ne lui font pas défaut, et lorsqu'il dit « nous », il entend par là les patrons. Le propriétaire d'une petite fabrique de cartons, qui tous les trois ans passe par un concordat, est aussi endurci, dans son idée d'attaches qui le relie au capital, que le carton qu'il fabrique.

« Mais vous devriez alors entendre surtout parler ceux qui ont environ 100,000 fr. de dettes de plus qu'il n'ont de fortune. Ce sont ceux-là qui frôlent le plus les riches! Lorsqu'une fois les sons d'alarme retentiront (d'un côté) « la richesse! » (de l'autre) « la pauvreté! » cette dernière bannière n'abritera même pas sous son ombre les mendiants officiellement tolérés.

« La peur que les pauvres inspirent aux riches n'a par conséquent pas sa raison d'être. La question sociale est trop traitée au point de vue individuel. Il est puéril de rendre responsable de l'état social le patron isolément. L'homme isolé ne peut pas faire comme il veut, il est dépendant jusqu'à un certain point de la marche des affaires. Mais il est tout aussi puéril de sa part de croire que ses intérêts personnels seraient lésés par une amélioration du sort des masses et par la solution en grand de la question sociale. »

**Tableau social épouvantable.** — La fédération zurichoise des dames pour le maintien des bonnes mœurs prétend, dans le mémoire qu'elle a adressé au gouvernement, que le 84% des prostituées contrôlées par l'Etat sont mineures. Cela laisse supposer qu'on fait un métier de lancer ces malheureuses créatures jeunes dans le pire des métiers. Comment y remédier, cependant, tant que les misérables conditions économiques existeront, qui imposent la prostitution du corps ou de l'esprit de nombre d'êtres humains? On ne remédiera en aucune façon au mal par la fermeture des maisons publiques; ce triste métier sera au contraire plutôt mis en contact avec la famille. Chaque homme clairvoyant, honnête, doit nous donner raison lorsque nous prétendons qu'il ne sera mis un terme à cette misère, à ce fleau, que par l'abolition du système l'exploitation capitaliste. Toute autre mesure est de la balançoire.

### Blagues d'atelier

Dans un atelier de monteurs de boîtes:  
Le dégrossisseur ou mieux le *baron* commet une bé-

vue; croyant passer des lunettes, il prend le rouleau des carrures.

Le patron, furieux de voir le dégrossissage perdu, s'emporte et lui dit:

— Tu ne pouvais pas faire attention, espèce d'âne!  
Le *baron*, avec calme:

— Avec 10 francs par semaine, vous ne pouvez pas avoir un cheval.

### Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

37<sup>me</sup> SEMAINE. — Du 19 au 25 SEPTEMBRE 1892.

#### Naissances

Schneider, Raoul-Otto, fils de Albert et de Laure-Amanda née Maréchal, Bernois.  
Droz, Ulysse, fils de Gustave et de Maria-Fidélia-Marguerite née Bédât, Neuchâtelois.  
Nourrice, Muguette, fille de Edouard-Alphonse et de Marie-Louise née Meyer, Neuchâtelois.  
Hirsig, Lucie-Olga, fille de Friedrich et de Adèle-Bertha née Emch, Bernois.  
Stettler, Gottfried, fils de Gottfried et de Elise née Stauffer, Bernois.  
Thiébaud, Berthe-Elisa, fille de Paul-Auguste et de Laure née Sterchi, Neuchâtelois.  
Bourquin, Charles-Henri, fils de Albert-Edouard et de Laure née Jaggi, Bernois.  
Stehlin, Afra-Victoria, fille de Karl-Joseph et de Anna-Maria-Margaritha née Grünig, Badoise.  
Marcel, Auguste, fils illégitime, Neuchâtelois.  
Tétaz, William-Arthur, fils de Alfred-Auguste et de Pauline née Leuba, Vaudois.  
Sandoz-Otheneret, Juliette-Adèle, fille de Jules-César et de Lina née Antenen, Neuchâtelois.  
Grünig, Laure-Hélène, fille de Friedrich et de Sophie-Lina née Bönzli, Bernois.  
Augsburger, Fernand-Albert, fils de Ulysse-Edouard et de Bertha née Houriet, Bernois.  
Berthoud-dit-Gallon, Juliette, fille de Gustave-Bénoni et de Marie-Louise née Weber, Neuchâtelois.  
Touchon, Louise-Catherine, fille de Charles-Edouard et de Catherine née Oehlé, Neuchâtelois.  
Berthe-Elise, fille illégitime, Bernois.  
Pauline-Amélia, fille illégitime, Neuchâtelois.  
Lardon, Milca, fille de Oscar-Louis et de Sophie-Françoise née Boichat, Bernois.  
Tombet, Louisa-Henriette, fille de Pierre-Antoine-Marc et de Louise-Henriette née Turin, Genevoise.  
Borel, Fernand-Maurice, fils de Marc et de Mathilde-Eugénie née Borel, Neuchâtelois.  
Hämmerli, Marie-Olga, fille de Frédéric et de Sophie née Vuilleumier, Bernois.  
Guir, Arnold-Henri, fils de Paul-Frédéric et de Louise née Loeffel, Neuchâtelois.  
Roulier, Marcel-Paul, fils de Charles-Frédéric et de Bertha née Cartier, Vaudois.  
Neuenschwander, Julius-Albert, fils de Gottlieb-Albert et de Elise née Baur, Bernois.  
Olga-Flora, fille illégitime, Bernois.

#### Promesses de Mariages

Zimmermann, Charles-Auguste, graveur, Bernois, et Degoumois, Léa, horlogère, Bernois.  
Rœmæt, Paul-Charles-Marie-Ghislain, négociant, Belge, et Wenker, Annette-Adèle, Bernois.  
Delévaux, Fritz-Arnold, commis, Bernois, et Flajoulot, Lucie-Marie, horlogère, Française.  
Lüthy, Charles, boulanger, Argovien, et Storck, Louise-Bertha, horlogère, Neuchâtelois.  
Ungemacht, Charles-Albert, mécanicien au J.-N., Bernois, et Wasserfallen, Sophie, sans profession, Bernois.  
Girardet, Charles-Auguste, emboîteur, Vaudois, et Rentsch, Lina, sans profession, Bernois.  
Bourquin, Charles-Ami, faiseur de ressorts, Bernois et Neuchâtelois, et Klopfenstein, Louise-Elise, pierriste, Bernois.

#### Mariages civils

Zuger, Eugène, maître-coiffeur, Alsacien, et Thönen, Maria-Elise, sans profession, Bernois.  
Grathwohl, Hermann-Auguste, boucher, Neuchâtelois, et Aubry, Marie-Cécile, sans profession, Bernois.  
Cellier, Aimé-Auguste, menuisier, Bernois, et Favre, Rose-Hermance, couturière, Neuchâtelois.  
Schlunegger, Ludwig-Hudreich, garde communal, et Miescher, Anna-Louise, servante, tous deux Bernois.  
Stucki, Gottfried, armurier, Bernois, et Ribl, Margaretha-Paulina, sans profession, Thurgovienne.  
Dessaules, Jean-Pierre-Célestin, sellier-tapissier, Neuchâtelois, et Burgerey, Bertha-Elise, horlogère, Française.

#### Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

19110 Schwab, Marie-Elisabeth, fille de Elisabeth, baptisée le 20 août 1847, Bernois.  
19111 Triponez, Charles-Edouard, fils de Joseph-Victor et de Marie-Eulalie née Gigon, né le 16 août 1892, Bernois.  
19112 Perroud née Bourquin, Zélie, veuve de Guillaume-Frédéric Perroud, née en 1801, Neuchâtelois.  
19113 Enfant du sexe masculin, mort-né, à Schweizer, Jean-Edouard, Bernois.  
19114 Jacot-Descombes, Charles-Alfred, fils de Fritz et de Marie née Junod, né le 15 juin 1892, Neuchâtelois.  
(Inhumé aux Eplatures) Bloch, Raphaël, époux de Judith née Ditisheim, né le 11 octobre 1821, Français.  
19115 Vaucher, Jules-Arnold, époux de Louise-Clémentine née Amstuz, né le 10 novembre 1820, Neuchâtelois.  
19116 Rubin, Edouard, fils de Christian et de Elisabeth née Fährndrich, né le 7 avril 1870, Bernois.  
19117 Muller, Jacques-Jean, époux de Joséphine née Buesch, né le 26 novembre 1842, Français.  
19118 Robert, Paul-César, fils de Louis-César et de Rosa née Stöckli, né le 20 juillet 1892, Neuchâtelois.  
19119 Borel, Fernand-Maurice, fils de Marc et de Mathilde-Eugénie née Borel, né le 23 septembre 1892, Neuchâtelois.  
19120 Kureth, Marie-Marguerite, fille de Louis-Arthur et de Anna-Elise née Zahler, née le 21 avril 1892, Bernois.

### Dernières nouvelles

**Bruxelles**, le 1<sup>er</sup> octobre. — Une violente bagarre a eu lieu hier devant la « Maison du peuple », entre la police et des ouvriers boulangers. La police s'est vue dans le cas de charger la foule.

Dimanche 2 octobre 1892  
à la Chaux-de-Fonds

# GRANDS CONCERTS

donnés par la Société de musique  
l'Harmonie nautique  
de Besançon (70 exécutants)  
sous la direction de M. Domergue

A 2 1/2 heures après midi

Jardin de Bel-Air  
et à 8 h. 1/4 du soir

## Temple français

PRIX DES PLACES  
Entrée au Jardin de Bel-Air :  
50 centimes  
Entrée au Temple français :  
Parterre et amphithéâtre : 50 cent.  
Galerie : 1 fr.

En cas de mauvais temps, le concert de l'après-midi aura lieu au Temple français au prix des places du soir.

Une partie de la recette sera affectée à une œuvre de bienfaisance.

Les cartes pour le concert du soir sont en vente chez M. Beck, magasin de musique; M. Arthur Paux, brasserie du Versoiz; chez MM. Barbezat, Sommer et Wægeli, magasins de cigares, et le soir chez M. Sattira, rue du Pont.

Il n'en sera pas vendu à l'entrée du temple

Pour le concert de l'après-midi, à l'entrée du Jardin de Bel-Air ou, en cas de mauvais temps, chez M. Sattira, rue du Pont. 1328

## Café-Brasserie DES 6 POMPES

12, Balance, 12  
TOUS LES JOURS  
Saucisses de Francfort  
6-1 avec 1325  
Meerettig  
Se recommande, J. PFIFFER.

## CAVE

9, Rue Neuve, 9  
0-16-8 Chaux-de-Fonds 1207  
Vin rouge d'Italie en tout premier choix, qualité extra, le litre 50 c.  
Vin blanc ferrugineux, Carovigno 1887, la bouteille Fr. 1 10  
Vin d'Asti mousseux > 1 50  
Vin blanc Neuchâtel mousseux > 1 —

## HOTEL

de la  
Fédérale  
Crêt du Locle  
H. Lamarche  
tenancier

Repas de nocés et de sociétés sur commande  
VASTES LOCAUX  
Bonne musique à disposition  
Ecuries et remises pour voitures  
Consommation de premier choix

Syndicat des Repasseurs, Démonteurs et Remonteurs du Locle

# AVIS

Les ouvriers repasseurs, démonteurs et remonteurs sont avisés que la fabrique d'horlogerie

Fritz Roulet, rue des Envers au Locle

est mise à l'interdit pour cause de baisses.  
1327 3-1

Le Comité.

## AVIS AU PUBLIC

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de la Chaux-de-Fonds et des environs que, depuis le 5 septembre, il a repris la suite de la BOULANGERIE tenue précédemment par M. J. PERRET.

8, rue des Granges, 8

Il se recommande vivement et espère par un service consciencieux et une propreté à toute épreuve, mériter la confiance qu'il sollicite. 1303 6-6

La Chaux-de-Fonds, 8 septembre 1892. G. MOSIMANN, boulanger.

## Au Chantier Prêtre

### BOIS SEC FAÇONNÉ

et rendu au bûcher

	Non bûché	à 33 cm.	à 25 cm.	à 20 cm.
Foyard	par stère Fr. 12 75	14 75	15 25	16 25
Sapin	» » 10 —	12 —	12 50	13 50
Branches	» » 9 —	11 —	11 50	12 —

Anthracite et Briquettes  
Houilles et Cokes

Charbon de foyard  
Charbon natron

Tourbe malaxée à 26 fr. 50 les 3 m. c.  
noire, 1<sup>re</sup> qual., 18 fr.

### Matériaux de construction

PROMPTE LIVRAISON

Magasin : 6, RUE de la BALANCE, 6

Téléphone 13-4 1310

CORS AUX PIEDS disparaissent de suite sans douleur par l'emploi de la pâte contre les cors, de F. Müller. Guérison certaine garantie. — Prix, 90 c. — Chez M. E. Piroué, coiffeur, Place Neuve 12, la Chaux-de-Fonds. 18-6 1007

### Boucherie-Charcuterie DE L'ARSENAL

19 a, rue Léopold Robert, 19 a

Dès aujourd'hui on vendra :  
Viande de génisse et de gros bétail, première qualité, à 65 c. le demi-kilo.  
Mouton première qualité, à 70 c. le demi-kilo.  
Beau gros Veau, première qualité, à 80 c. le demi-kilo.  
Porc frais et salé.  
Excellentes Saucisses à la viande, à 1 fr. 10 le demi-kilo. 3-3 1312  
Excellentes Saucisses au foie, à 60 c. le demi-kilo.  
Charcuterie fine cuite bien assortie.  
Se recommande, FRITZ GROSSEN.

### FROMAGES et LAITERIE

Le soussigné avise ses amis et connaissances ainsi que le public en général qu'il a ouvert aujourd'hui  
18, Rue de la Ronde, 18  
un commerce de fromages, lait, beurre de table, beurre à fondre, lard et saucisses de Berne, choucroute, etc.  
Il espère, par des marchandises de premier choix, mériter la confiance qu'il sollicite. 4-2 1323  
J. JOHNER.

### LAMPES & QUINQUETS

au magasin de fournitures  
ET. HALDIMANN

10, Rue Léopold Robert, 10  
Grand choix 6-6  
Prix très avantageux

### MASSAGE

M. Emile GUYOT, élève du D<sup>r</sup> Niehans, de retour des bains, reprend ses occupations.

Traitement par le massage de rhumatismes, névralgies, crampes, sciaticques, constipations, foulures, entorses, etc.

Prix modérés  
Certificats authentiques à disposition  
S'adresser rue de la Paix 57, au 2<sup>me</sup> étage. 12-7 1294

### Médecin - Oculiste D<sup>r</sup> BOREL

ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris  
reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi de 10 heures à midi;  
au Locle Hôtel du Jura, Mardi de 2 à 5 heures;  
à St-Imier, Hôtel de la Couronne, Mercredi de 9 à 11 heures. 10-9 1276

### A. KUPFER

herboriste, au LANDE-  
RON, se trouve tous les samedis au RESTAURANT  
STUCKI,  
890 La Chaux-de-Fonds.

Perdu  
Il a été perdu, mercredi 14 septembre courant, depuis la rue de la Charrière à la rue Fritz Courvoisier,  
36 boîtes argent  
Prière de les rapporter au bureau contre bonne récompense. 3-3 1318

Grande brasserie

de la

## LYRE

23, rue du Collège, 23

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 1892  
dès 8 heures du soir

## Grand Concert

donné par la  
Fanfare du Grutli  
dirigée par M. WALKER, directeur

Dimanche et Lundi  
Soirée musicale

donnée par  
l'Orchestre des Amis  
Se recommande,  
1331 Arnold Ringger, dit Bättzi.

## AVIS

aux ménagères

A VENDRE bonne choucroute de première qualité à raison de 17 centimes le kilo, pris à Berne, à partir de 20 à 25 kilos. — Se recommande à sa bonne clientèle,  
Ulysse Jeanneret,  
1326 6-1 Progrès 113.

## Homéopathie

Remèdes contre toutes les  
Maladies  
Au dépôt, rue du Puits, 9  
Se recommande, 883  
Mme M. Schaer.

### Guérison des Varices

et maux de jambes  
Nous soussignés, déclarons avoir été guéris, en très peu de temps de maux de jambes, varices, etc., par l'emploi du

Baume de Gustave Grisel  
et nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les personnes qui souffrent de pareils maux (jambes ouvertes), etc.  
Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1890.

Fanny VON AËSCH,  
Bernard KÄMPF, F.-H. SANDOZ,  
Veuve Rosine HOFFSTETTER,  
Laure SCHNERR.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. GUSTAVE GRISSEL, rue de la Charrière 23, au premier étage. 6-1 1339  
Certificats à disposition

### BOUCHERIE Ed. Schneider

Ancienne boucherie Epplé  
4, rue du Soleil, 4  
Boeuf de première qualité à 70 cent. le 1/2 kilo  
Beau gros veau de 1<sup>re</sup> qualité à 75 cent. le 1/2 kilo  
Beau mouton à 70 et 80 cent. le 1/2 kilo  
Saucisse au foie bien conditionnée à 60 cent. le 1/2 kilo.  
Par plusieurs kilos, 50 c. le 1/2 kilo. 1333 6-1 Se recommande.

### Café-Restaurant Stettler

2 b GRANDES CROSETTES 2 b  
Dimanche 2 octobre 1892

BAL BAL  
1336 Se recommande

## Café-Restaurant du CERF

Eplatures  
Dimanche 2, et Lundi 3 octobre  
il sera joué au jeu de boules, quelques bonnes montres, des pains de sucre, et un beau mouton.

DIMANCHE  
Bondelles fraîches d'Auvergnier  
Se recommande,  
1332 E. BOTTERON.

## Raisins

piémontais  
excellente qualité  
blancs et rouges, la  
caisse de 5 kilo,  
franco, 3 fr. 50 c. et RAISINS rouges  
très bons du canton du Tessin à  
2 fr. 50, expédiés par 5-1 1329  
Eicher, exporteur, Lugano.

## Chaussures sur mesure

12-1 en tous genres 1335  
Réparations  
BERNARD BALTEA  
Collège 8

## Café-Brasserie de L'Avenir

## Moût du Valais

Se recommande, 3-3 1319  
Paul Burnier.

## CHANGEMENT DE DOMICILE

Le domicile de  
Constant Mougin  
Fabricant d'assortiments et pivoteur  
est transféré 3-1 1330  
18, rue du Parc, 18

## Deutsche Kirchengemeinde.

Sonntag den 2. October findet  
Nachmittags 2 Uhr ein  
Missionsfest

in der deutschen Kirche statt.  
Ausser dem Ortsgeistlichen wird Herr Missionär Steiner aus der Goldküste Südafrika's und Herr Prediger Geller über die Missionssache sprechen. Die hohe Anerkennung, die die Sache der Mission vom religiösen und kulturhistorischen Standpunkte aus immer mehr findet, lassen erwarten, dass aus allen Kreisen unserer Bevölkerung eine zahlreiche Beteiligung an diesem Feste stattfindet. 1334  
Die Kirchenvorsteherschaft.

## Café-Restaurant

Nicolas Bufer  
62 rue Fritz Courvoisier 62  
Dimanche 2 Octobre 1892  
dès 1 h. après-midi  
Lundi, dès 9 h. du matin,

## Répartition

au Jeu des neuf quilles.  
Somme en jeu : 300 fr. en espèces, y compris deux beaux moutons.

Lundi, dès 8 h. du soir,  
Souper aux tripes.  
1338 Se recommande.

## Café de la Place

Tous les jours :  
Choucroute  
avec viande de porc assortie.

## Saucisses de Francfort.

1337 Se recommande, R. Brugger.

On offre à louer pour de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs de moralité. S'adresser rue Fritz Courvoisier 43, au premier à droite. 3-1 1320

UNE Bonne polisseuse et aviveuse de boîtes or et argent pour BIENNE. — Engagement suivi. — S'adresser sous chiffres B-1-27-Y au bureau du journal. 2-1 1324

Tourbe malaxée à 26 fr. 50 rendue à domicile. Tourbe noire & Kerbs à 18 fr. rendue à domicile. S'adr. à M. J. Schneider, au Cercle Montagnard.